

Ville de Malaunay

Malaunay incite les communes volontaires à rejoindre la COP21 Rouen Normandie



16 mai, au Centre Boris-Vian de Malaunay, Guillaume Coutey, Maire de Malaunay présente des actions phares dans le cadre de l'engagement de la Ville dans la convention COP21.

Dans le cadre de son engagement pour le climat dans le cadre de la COP21 Rouen Normandie, la Ville de Malaunay, continue d'accélérer ses transitions et d'inspirer les autres collectivités métropolitaines à poursuivre leurs engagements.

Malaunay, ville engagée depuis de nombreuses années

Le 16 mai, Guillaume Coutey, Maire de Malaunay a présenté les retours d'expériences de la Ville en tant que l'une des cinq communes test dans le but d'inciter 17 communes identifiées par la Métropole Rouen Normandie à rejoindre la COP 21 Rouen Normandie. Ce dispositif mis en place en 2018, en partenariat avec l'Ademe et le WWF France, permet de mobiliser tous les acteurs du territoire autour de la préservation du climat. Il a souligné que **« ce travail s'inscrit sur le long court avec des mesures prises depuis plusieurs**

années notamment dans le cadre du label Cit'ergie, devenu Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) ».

Des actions concrètes et mesurées

Malaunay est revenue sur deux actions phares des 26 actions identifiées dans ce dispositif : la toiture solaire du Boulodrome, qui a permis d'aborder toutes les installations photovoltaïques de la ville, d'une part, et la réalisation de l'atlas de biodiversité communale (ABC), d'autre part.

La couverture photovoltaïque de l'ensemble des bâtiments publics malaunaysiens a permis de produire 184 407 kWh en 2022 et d'éviter 8,8 tonnes équivalent CO². Dans le cadre de l'ABC, mesure phare du mandat actuel, 27 animations ont été réalisées en école, centre de loisirs et auprès du grand public depuis janvier 2022 pour un total de 486 personnes sensibilisées.

L'intervention de Malaunay a suscité de nombreuses questions et un échange constructif entre les villes test et les communes invitées à conventionner. L'importance des aides déployées par l'ALTERN (Agence Locale de la Transition Énergétique Rouen Normandie) qui intervient sur la rénovation et la performance des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables est ressortie. Un dialogue sur l'isolation par l'extérieur a également été développé et Guillaume Coutey a rappelé l'interdiction dans le PLUi de la Métropole de cette pratique à certains endroits de la ville pour protéger le bâti et le patrimoine. Enfin, concernant la question de l'influence auprès des bailleurs et des promoteurs pour inciter à des constructions vertueuses, le Maire a mis en avant l'opportunité pour les constructeurs de valoriser des bâtis exemplaires et la possibilité pour la ville, de par sa marque territoriale, de peser sur les choix des matériaux et des équipements en production d'énergie renouvelable.

« Il est important pour la Ville de Malaunay d'être engagée dans cette convention, rappelle Guillaume Coutey. Cette convention formalise nos engagements mutuels et entretient le dialogue avec la Métropole Rouen Normandie. Il s'agit également d'un moyen pour Malaunay de ne pas se reposer sur ses acquis. Le conventionnement COP21 Rouen Normandie est par ailleurs bien moins chronophage que le label TETE, mais permet de se baser sur les indicateurs existants et contribue aux efforts de transitions de chaque ville. »

Contacts presse :

Clémentine JAGOT - Chargée de communication pour la Ville de Malaunay – 06 82 88 60 74 - jagot.clementine@malaunay.fr

Alice BRIANT - Directrice de l'animation et de la communication de la Ville de Malaunay – 06 66 92 67 68 - alice.briant@malaunay.fr

À propos de Malaunay

Malaunay, ville de 6 207 habitants labellisée Territoire Engagé pour la Transition Écologique**** (ex-Cit'ergie) et Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV), se structure depuis plus de quinze ans en territoire post-carbone. Petit poucet de la transition énergétique, la Ville mène un processus de transitions multiples (énergétique, écologique, économique, alimentaire, en biodiversité, éducative, culturelle et citoyenne) en déployant un plan d'actions ambitieux de réaménagement urbain, de rénovation du patrimoine, de production énergétique, de changements managériaux et comportementaux et d'innovations dans les solutions pour mieux appréhender demain.